

*Administration du pétrole—Loi*

tional que, tout compte fait, l'on ferait payer aux consommateurs pour grossir ou les bénéficiaires de l'industrie pétrolière ou les impôts aux gouvernements fédéral et provinciaux. Nous ferions mieux de profiter du fuel bon marché aussi longtemps que nous le pouvons, tout en payant aux producteurs un rendement raisonnable pour leur investissement et en indemnisant de façon convenable les gouvernements provinciaux pour la portion de leur propriété publique qui est diminuée dans l'espoir que la totalité ou la majeure partie des revenus serviront à la recherche de nouvelles sources d'énergie.

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur le président, je pourrais me borner à indiquer au député que le critère dont se sert le gouvernement pour établir le prix du pétrole à long terme est le coût final nécessaire pour augmenter les réserves pour les Canadiens. Quelle que soit notre façon de penser, le ministre et moi ne différons donc guère d'opinion. Il est difficile de déterminer, malgré l'insistance de certaines provinces productrices, le rythme auquel les prix vont monter. La question fondamentale, qui peut être épineuse, c'est de déterminer le juste prix des sables bitumineux et du pétrole des régions limitrophes en fonction de ces travaux supplémentaires d'exploration et d'exploitation. Bien entendu, on essaiera, et c'est ce que fait le marché international pour certains secteurs de l'industrie pétrolière et c'est, je crois, l'attitude d'Imperial Oil, de nous convaincre qu'il faut adopter les prix mondiaux le plus vite possible. C'est ce que semble préconiser le gouvernement albertain.

On dit que nous sommes en pleine confrontation. Parce que nous rejetons cette opinion, on nous dit que nous détruisons la confédération. Comme je l'ai dit dans le débat sur le discours du Trône et dans la présentation de ce bill, nous voulons fixer pour le Canada des prix suffisamment élevés pour avoir des approvisionnements supplémentaires pour le Canada, sans devoir céder nos réserves à un prix que les pays de l'OPEP pourraient avoir établi; c'est ce qui se passerait si nous adoptions les prix mondiaux.

D'autres se demandent pourquoi on n'adopterait pas les prix mondiaux alors que nous l'avons déjà fait. Je rappelle à la Chambre que nous n'avons jamais adopté les prix mondiaux. Pendant 10 ou 15 ans, le prix à la consommation a été supérieur de \$1, \$1.50 ou \$1.70 aux prix mondiaux. S'il convenait à l'époque de garantir des bénéfices plus élevés aux producteurs, dans le cadre d'une politique nationale, il semble que maintenant, du fait que la situation a évolué, l'intérêt de la nation exige un certain équilibre de l'autre côté.

● (1620)

**M. Stevens:** Monsieur le président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer au débat aujourd'hui, à l'étape de l'étude où nous en sommes. A mon avis, il n'est ni prophètes ni députés qui doivent se soucier de l'adoption du bill à l'étude plus que ceux de l'Ontario. Et cela, parce que nous avons un gouvernement dont l'incompétence et l'incompréhension de la situation énergétique menacent de placer notre merveilleuse province à la merci des fournisseurs de pétrole étranger dans les années à venir. Voilà une chose que les 55 députés libéraux du caucus libéral doivent se rappeler. Comment expliqueront-ils à leurs commettants l'impuissance de leur gouvernement dans ce domaine, impuissance qui, de l'aveu du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, forcera peut-être le Canada à importer du brut dès le début des années 80? Comment pourront-ils retourner à ces commettants, qui leur ont fait confiance, et leur dire qu'un pays,

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]

qui s'est jusqu'ici suffi à lui-même en matière de pétrole et qui pourrait continuer à le faire si les réserves dont le gouvernement fédéral a la juridiction étaient mises en valeur convenablement risque maintenant de se retrouver bientôt sans approvisionnements de pétrole brut d'accès facile? Quant à moi, c'est là une situation intolérable surtout pour l'Ontario, province méditerranée.

D'après moi, les députés ontariens devraient se poser trois questions importantes. La première a trait à la sécurité des approvisionnements. Le prix du pétrole est une chose, mais la question essentielle pour l'Ontario, c'est la sécurité des approvisionnements, compte tenu du fait qu'environ la moitié de l'ensemble de la production canadienne actuelle est consommée par l'Ontario. C'est une chose à ne jamais oublier lorsqu'on examine un bill comme celui dont nous sommes saisis; ce bill montre probablement sous quel angle le gouvernement conçoit la politique énergétique. Nous sommes la province la plus vulnérable du Canada et le gouvernement prend des mesures qui vont faire disparaître l'énergie d'ici quelques années.

**M. Macdonald (Rosedale):** Voulez-vous un prix?

**M. Stevens:** Deuxième question: pourquoi envisage-t-on toujours de construire un pipe-line? Pourquoi ne nous donne-t-on pas la date d'entrée en service du pipe-line? Jusqu'à présent, on a parlé de construire un pipe-line allant de Toronto à Montréal. Si les députés d'en face persistent à appuyer un ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui est incompétent, ils feraient mieux de lui demander quand il compte faire construire un pipe-line de Montréal à Toronto. Ainsi si nous devons dépendre de l'étranger, nous aurons au moins un réseau de transport adéquat pour acheminer les produits importés vers Toronto.

La troisième question porte sur la conservation des ressources. Il n'y a probablement aucun gouvernement fédéral qui a fait moins que le gouvernement actuel pour conserver l'énergie. À ce sujet, j'aimerais signaler que, tandis que les Américains recherchent l'autonomie en matière de pétrole, à s'affranchir de la production étrangère, le Canada, lui, aussi incroyablement que ce soit, se laisse aller de l'autonomie à la dépendance. Le président des États-Unis, M. Ford, prévoit qu'ils atteindront leur autonomie en 1980. Notre premier ministre, pour sa part, semble vouloir nous rendre dépendants des producteurs étrangers en 1982.

Les États-Unis cherchent à assurer leur indépendance en appliquant des mesures de conservation plus efficaces et en exploitant les ressources inexploitées. D'importateur net de pétrole qu'ils étaient, ce pays veut devenir exportateur net. Il y a quelques jours, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a brossé un tableau bien différent du Canada. Il a publié le rapport de l'Office national de l'énergie qui montrait, en termes inquiétants, que le Canada avait assez de pétrole pour peut-être 7.3 années seulement, après quoi, il devrait s'approvisionner à l'étranger. En huit mois, la position d'Ottawa a évolué terriblement. Les députés qui étaient membres du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics se souviendront que le ministre leur a dit quand il a comparu que nous pouvions compter sur des réserves pour dix ans et que pendant ces dix ans les approvisionnements suffiraient à répondre aux besoins du Canada.

Un an plus tôt, le ministre avait dit que pour une autre décennie ou davantage, nous pourrions continuer à remplir les commandes de l'extérieur et à répondre au développement du marché canadien. Dans le document du